

**AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE**

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2020-02-18-00193    Référence de la demande : n°2020-00193-011-001

Dénomination du projet : ECOSPHERE Suivi impact parc éolien Dammarie et Francourville

Lieu des opérations : -Département : Eure et Loir    -Commune(s) : 28360 - Dammarie.28700 - Francourville.

Bénéficiaire : ECOSPHERE

**MOTIVATION ou CONDITIONS**

Avis favorable sans réserve accordé à l'équipe d'Ecosphère pour prélever les chiroptères et oiseaux (149 sp.) inanimés/morts sous le champ des éoliennes des parcs de Damnerie et Francourville dans l'Eure-et-Loir pour l'année 2020 et jusqu'en juillet 2021.

## MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :  
Nom et prénom du délégataire : Michel METAIS

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : 13 mars 2020

Signature :

